

**Les femmes montent à l'échafaud,
elles doivent avoir le droit de monter à la tribune.**

Olympe de Gouges, 1789

La Nuit miraculeuse

France / 1989

Réalisation > Ariane Mnouchkine

Scénario > Ariane Mnouchkine, Hélène Cixous

Dialogues > Hélène Cixous

Photographie > Bernard Zitzermann

Son > Jean-Louis Ducarme

Décors > Guy-Claude François

Costumes > Nathalie Thomas

Musique > Jean-Jacques Lemêtre

Montage > Marie-Sophie Dubus

Production > Théâtre du Soleil

Coproduction > FR3, La Sept, GMT, Assemblée nationale

Interprètes > Maxence Camelin, Baya Belal, Christian Dupont,
Georges Bigot, Simon Abkarian, Christine Murillo, Mahmoud Said,
Myriam Azencot, Silvia Bellei, Maurice Durozier,

Jean-François Dusigne

137 min, couleurs, vidéo bêta

Lorsque Bernard Faivre d'Arcier, alors conseiller culturel auprès du président de l'Assemblée nationale Laurent Fabius, est venu l'an dernier proposer à Ariane Mnouchkine une création sur le Bicentenaire, il a failli lui aussi essayer un refus. Après 1789 et 1793, montés pour la scène voici quinze ou vingt ans, il n'était pas question pour la directrice du Théâtre du Soleil de repartir comme ça à l'assaut de la période révolutionnaire. Mais la proposition de Faivre d'Arcier, envisagée en images et destinée à célébrer le Bicentenaire de l'Assemblée, était suffisamment ouverte pour que Mnouchkine puisse y glisser le projet qui lui trottait dans la tête : la Déclaration des droits de l'homme, pas tant pour son contenu que pour le débat qui précéda son vote. Accord conclu. Restait à écrire l'histoire et à trouver le financement. Un financement qui, comme toujours, s'est enflé avec les trouvailles du scénario et n'aurait pu être bouclé sans la ténacité des uns et des autres, et notamment de Jean-Pierre Guérin, le dernier producteur appelé en catastrophe pour sauver l'affaire de justesse.

Mnouchkine avait d'abord pensé à une reconstitution du débat sur les droits de l'homme, mais en visitant l'hémicycle de l'Assemblée, décor vivement conseillé dans la commande, elle a abandonné l'idée du réalisme. Il fallait viser à l'universalité, que l'Assemblée de la République française devienne pendant un moment celle du monde entier devant les droits de l'homme, conformément d'ailleurs au rêve des constituants. Autant dire que l'invention du scénario signé Ariane Mnouchkine et Hélène Cixous s'imposait de prendre en compte dès le départ la contraction de l'espace et du temps, de faire coexister le passé et le présent, l'ici et l'ailleurs. Pas simple.

Le résultat est à la mesure de l'ambition. Singulièrement attachant quand la force de l'image et du message prendra le pas sur la naïveté de certains propos et situations, due en grande partie à une trop grande confiance dans le réel pur et dur. C'est une œuvre où le plaisir à prendre, l'émotion à recevoir, ne sont pas donnés d'emblée. Ils naissent progressivement avec la compréhension d'une structure en faisceau très élaborée qui utilise la technique des scènes d'exposition, où les personnages non historiques (l'enfant et sa famille de sans-logis, l'atelier d'artistes sculpteurs en crise, le personnel de ménage et la bibliothécaire de l'Assemblée) prennent le temps, les uns après les autres, de tracer leur propre histoire, non exempte de conflits, avant de se croiser, tous finalement plongés au beau milieu de l'Histoire. Le tout dans une succession de "miraculeuses" rencontres dignes des meilleurs contes de fées.

Pas d'impatience donc. Il y a comme une récompense à (re)découvrir la beauté de certains textes du débat qui portait autant sur le contenu que sur la question même de la nécessité d'une déclaration des droits. Le parlementarisme naissant voit déjà s'esquisser la fracture gauche-droite et se profiler sur les bancs de la Chambre les premiers essais de procédure manœuvrière, tandis que ceux qui deviendront les logographes officiels de la période suivante s'épuisent à garder une trace écrite des discours. Une bonne occasion aussi de replacer chaque prise de position dans le contexte de l'époque, histoire de ne pas porter de jugement trop hâtif. De redonner ainsi à Mirabeau la place qui lui revient, notamment dans cette passe d'armes concernant le culte dominant. *"Une opinion, dit-il, qui serait celle du grand nombre n'a pas le droit de dominer. C'est un mot tyrannique qui doit être banni de notre législation."* Et de conclure : *"Rien ne doit dominer que la justice. Il n'y a de dominant que le droit de chacun de faire tout ce qui ne peut nuire à autrui."*

Tous ces hommes, tels que Mirabeau ou d'autres moins connus comme Rabaud de Saint-Etienne ou Target, dont les discours se hissent à la hauteur des événements, vont être rejoints dans l'hémicycle par d'autres, arrivés des quatre coins du monde, comme une immense caravane bariolée avançant dans la nuit parisienne. *"Ceux, déclarent Ariane Mnouchkine et Hélène Cixous, pour qui les droits de l'homme sont une promesse et ceux qui se sont battus pour qu'ils demeurent lettre vivante."* De Hugo à Zola, de Gandhi à Martin Luther King, en passant par Emmeline Goulden Pankhurst, la féministe anglaise dont le rappel des batailles agit comme un vibrant reproche à l'adresse des constituants. Bien peu d'entre eux avaient dû entendre l'appel d'Olympe de Gouges lancé en 1789 : *"Les femmes montent à l'échafaud, elles doivent avoir le droit de monter à la tribune."*

Jean-Louis Mingalon, *Le Monde*, 17 décembre 1989